



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12185

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/01/2000
41 400

Raison sociale : NORGEOT FRERES
Sigle : NORGEOT FRERES
LE BOURG
50800 SAINT-MARTIN-LE-BOUILLANT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B1067

Téléphone : 02 33 61 04 61 Fax : 02 33 61 76 07
Portable : 06 72 62 30 98

Siret : 389 594 532 00019

Site Internet : www.norgeot-freres.com
E-mail : norgeotfreres@wanadoo.fr

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3060000

Responsabilité légale :
NORGEOT JULIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / NORGEOT HUBERT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 106305958

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 106305958

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 16/05/2024 |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 04/07/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 21/01/2021 |
| o Fenêtres de toit | 04/07/2023 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 04/07/2023 |
| o Isolation des murs par l'extérieur | 04/07/2023 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 04/07/2023 |
| o Isolation des combles perdus | 04/07/2023 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 04/07/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.